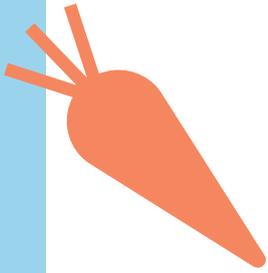


**PRATIQUES ALIMENTAIRES
DU TOUT-PETIT**

**LE SFAE DÉVOILE
LES PREMIERS RÉSULTATS
DE L'ÉTUDE NUTRI-BÉBÉ 2022**





Avant-propos

Menée tous les huit ans depuis 40 ans par le Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE), l'étude Nutri-bébé étudie l'alimentation des bébés et jeunes enfants de moins de 3 ans pour dresser un panorama de leur consommation et pratiques alimentaires. Construite avec le soutien des entreprises adhérentes au secteur accompagnées d'experts scientifiques de compétences variées, elle est la seule en France, à donner une vision aussi fine de la consommation des tout-petits jusqu'à 3 ans et qui permet de suivre tous les changements d'alimentation des bébés au fil des mois.

Cette étude est particulièrement importante dans le domaine. En effet, **les enfants de moins de 3 ans ayant des besoins alimentaires spécifiques** pour qu'ils grandissent en bonne santé, elle permet de faire le point sur le respect de ceux-ci et rappeler les recommandations et bonnes pratiques.

Ainsi, les résultats du **volet "Pratiques alimentaires"** de cette 6^{ème} édition révèlent qu'il existe toujours des écarts entre les recommandations officielles sur l'alimentation du tout-petit et les pratiques des parents illustrés par :

- 1 • Une **baisse du taux d'allaitement** depuis l'édition 2013 malgré les recommandations de l'OMS (même si on observe un allongement de la durée d'allaitement pour les mères qui ont fait le choix d'allaiter).
- 2 • Un **lait de vache introduit trop tôt** compte tenu des besoins en nutriments des jeunes enfants et de l'importance de maintenir le lait de croissance jusqu'à 3 ans notamment pour garantir l'apport en fer.

Par ailleurs, on note une **présence trop forte des écrans**, en particulier au moment des repas, alors que l'usage de celui-ci doit être très limité avant 3 ans, et toujours accompagné.

Quant aux **sources d'influence des parents**, un point positif ressort avec le pédiatre considéré comme une bonne boussole par les parents notamment lors de la 1^{ère} année de bébé.



POUR CITER L'ÉTUDE

Ipsos pour le Secteur Français des Aliments de l'Enfance.
Étude Nutri-bébé : Enquête sur les pratiques alimentaires
et apports nutritionnels des bébés français de moins de
3 ans. 2022.



Sommaire



Éditop4

1

Parents de jeunes enfants en 2022 : leurs choix pour l'alimentation de leur tout-petit

- Consommation de lait : un taux d'allaitement en baisse mais une durée qui s'allonge p5
- Sources d'influence : la place importante du corps médical..... p6
- Écrans : une exposition trop élevée p7
- Régimes alimentaires : les bébés ont besoin de matières grasses .. p8

2

Attention ! Le bébé de plus d'un an n'est pas un mini-adulte

- Les tout-petits ont des besoins alimentaires spécifiques p9
- Les aliments de l'enfance sont des produits réglementés et adaptés aux besoins du tout-petit p10
- Un logo pour les aliments de l'enfance p10

3

Nutri-bébé, une enquête qui fête ses 40 ans

- La genèse d'une enquête unique en son genre p11
- Zoom sur 40 ans d'évolution p11
- Méthodologie de l'édition 2022 p12
- Des nouveautés introduites en 2022..... p13



Édito



Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE) est une organisation professionnelle, créée il y a plus de 70 ans, qui réunit une vingtaine d'entreprises produisant et commercialisant des aliments destinés aux jeunes enfants âgés de zéro à trois ans, une catégorie de produits très encadrée par la réglementation.

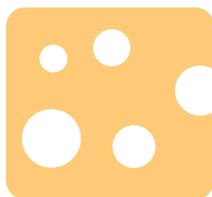
Son rôle est d'informer ses adhérents, de les accompagner et de veiller à toujours porter un haut niveau d'exigence de sécurité et de qualité nutritionnelle. Il contribue également à améliorer la connaissance sur l'alimentation des tout-petits, en lien avec les différentes parties prenantes.

Dans le cadre de ses missions, le SFAE est fier de conduire, tous les 8 ans et ce **depuis 1981, l'enquête Nutri-bébé, une initiative unique en France**, dont l'objectif est d'avoir une photographie très fine des pratiques alimentaires et apports nutritionnels des enfants de moins de trois ans, en France métropolitaine. Cette enquête est construite avec nos entreprises adhérentes et des experts de toutes compétences (pédiatrie, sociologie, nutrition) qui nous aident dans l'élaboration des questionnaires puis dans le traitement et l'analyse des résultats, dont certains font l'objet de publications dans des revues scientifiques reconnues, nationales ou internationales. **Notre ambition est de venir nourrir la réflexion collective autour de l'alimentation du tout-petit et d'accompagner au mieux les parents demain.**

En 40 ans, cette enquête a pris une ampleur certaine puisqu'elle se concentrait à ses débuts sur la seule partie apports nutritionnels et s'arrêtait aux 24 mois de l'enfant. L'échantillon étudié était aussi moins large. **À présent, les tranches d'âge analysées sont à la fois plus précises (11 tranches) et plus étendues puisque notre enquête couvre jusqu'aux 3 ans de l'enfant.** D'autres changements ont également jalonné les éditions successives, qui se sont enrichies au fil des ans, tant au niveau des questions posées que de la méthodologie utilisée, afin de suivre au mieux l'évolution du respect des recommandations et du contexte sociétal. Cette année, à titre d'exemple, une évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques alimentaires a été intégrée et une partie du protocole de l'enquête a été digitalisée afin de faciliter le traitement des réponses et optimiser la robustesse des résultats.

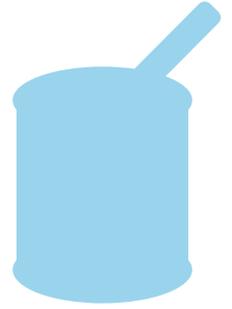
À l'instar des précédentes, cette 6^{ème} édition est riche d'enseignements. Elle va nous permettre de mieux comprendre l'environnement des jeunes enfants et fournir des données à jour qui permettront d'orienter au mieux les nouvelles recommandations officielles pour les aider à grandir en bonne santé.

Virginie Somon
Secrétaire Générale du SFAE



1

Parents de jeunes enfants en 2022 : leurs choix pour l'alimentation de leur tout-petit



L'édition 2022 de l'enquête Nutri-bébé révèle des écarts entre les pratiques des parents et les recommandations officielles. Il convient donc de rappeler différentes recommandations autour de l'alimentation des enfants âgés de moins de trois ans :

- **L'allaitement maternel reste l'aliment idéal des bébés** conformément aux recommandations de l'OMS.
- Si la maman ne peut ou ne souhaite pas allaiter, **après l'âge d'1 an, le lait de croissance est recommandé et ne devrait pas être substitué par un lait de vache, surtout demi-écrémé.** En effet, 500 ml de lait de croissance – répartis en 2 biberons – permettent de couvrir 80 % des besoins en calcium, 65 % des besoins en fer et 40 % de ceux en lipides du jeune enfant : soit 20 à 30 fois plus de fer et beaucoup plus d'acides gras essentiels, surtout oméga 3, qu'un lait de vache entier.
- **Les matières grasses - en particulier les acides gras polyinsaturés - doivent être présentes dans l'assiette des tout-petits.** Ces lipides jouent un rôle essentiel dans le développement de bébé notamment au niveau cérébral.
- Les bébés sont exposés aux écrans très jeunes et cela même pendant des repas, alors qu'avant 3 ans, l'usage doit se faire de manière ponctuelle, sur une période courte et toujours accompagné d'un adulte.

De manière plus détaillée, l'analyse des premiers résultats sur les pratiques alimentaires de l'enquête Nutri-bébé 2022 permet de faire ressortir plusieurs constats et enseignements.

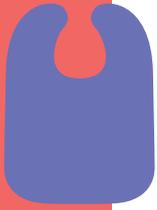
Consommation de lait : un taux d'allaitement en baisse mais une durée qui s'allonge

L'enquête Nutri-bébé 2022 indique un taux d'allaitement en baisse, avec 55% des enfants allaités ou ayant été allaités (13 % allaités au moment de l'enquête, 42 % allaités dans le passé), **contre 62 % en 2013** (11 % allaités lors de l'enquête, 51 % dans le passé).

55 %
des enfants
allaités ou ayant été
allaités en 2022,
contre 62 %
en 2013

Pourquoi cette tendance ? En premier lieu, dans l'échantillon, **les mères n'allaitant pas sont en particulier les primipares** : "pour les bébés nés en 2021, la Covid-19 a pu entraîner un manque d'accompagnement, avec des mères se retrouvant en difficulté assez rapidement et abandonnant l'allaitement en sortant de la maternité", indique Amandine Rochedy. Les mères inactives, celles aux revenus les plus modestes et les familles monoparentales sont les catégories parmi lesquelles le taux d'allaitement est le moins élevé. "Le diplôme et le niveau de revenus sont des indicateurs déterminants dans les pratiques parentales autour de l'alimentation des jeunes enfants", ajoute-t-elle.

En revanche, les mères ayant allaité ont poursuivi l'allaitement un peu plus longtemps qu'en 2013, ce qui est plutôt positif, souligne le Dr Sandra Brancato, qui avance l'hypothèse que, du fait de la crise sanitaire, des mamans ont pu se retrouver à la maison, sans travailler. Toutefois, le fait que la maman exerce ou non une activité professionnelle semble être un élément majeur dans la durée de l'allaitement : "Cela questionne sur le regard stigmatisant concernant la conciliation travail-allaitement. Les mères de catégories issues des classes sociales favorisées sont celles qui reprennent le plus fréquemment et le plus rapidement leur activité professionnelle et donc par prolongement ce sont



celles qui ont un arrêt brutal lié à la reprise de leur travail", note Amandine Rochedy. Dès lors, un changement ou un ajustement d'activité professionnelle (comme le fait de télétravailler) a pu leur permettre de mieux concilier activité professionnelle et allaitement. "Il y a encore beaucoup de freins, de barrières, de préjugés dans la société actuelle, y compris dans les milieux médicaux. Légalement, les entreprises doivent prévoir un lieu où tirer son lait dans de bonnes conditions, avec un réfrigérateur, mais ce n'est pas mis en place partout", regrette le Dr Sandra Brancato.

Un autre élément ressort également de l'enquête : 40 % des mères ont pris un congé parental en 2022, 10 points de moins qu'en 2013. Un chiffre sans doute à relier à un échantillon comprenant davantage de femmes issues de milieux favorisés, les mères ayant les revenus et les niveaux d'études moins élevés prenant plus facilement un congé parental, leur perte de salaire étant proportionnellement mieux compensée par le complément de libre choix d'activité et leur risque en termes de perspective de carrière moins élevé. "Les mères qui sont cadres perdent des revenus importants quand elles prennent un congé parental. Elles risquent aussi de perdre des opportunités de promotion, alors que les mères ayant des revenus plus bas perdent surtout de l'argent quand elles reprennent le travail, la garde des enfants leur coûtant plus cher que de rester à la maison", explique Amandine Rochedy.

Enfin, un autre élément peut être mis en avant au sujet de l'alimentation lactée :

après l'allaitement, les âges de passage entre les différentes catégories de laits infantiles respectent en moyenne les préconisations officielles, avec un passage de l'allaitement au lait 2^{ème} âge autour de 5-6 mois et au lait de croissance autour de 12 mois. **Pour autant, entre 1 et 2 ans, un quart des bébés de l'enquête consomment du lait de vache non spécifique bébé, et ils sont près de la moitié après 2 ans, un pourcentage trop élevé.**

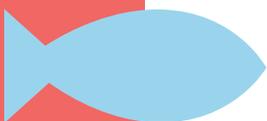
1/4
des bébés
consomment du
lait de vache non
spécifique entre 1 et 2
ans et près de la moitié
entre 2 et 3 ans.
Un pourcentage
trop élevé.

D'autant plus, qu'il s'agit majoritairement de lait demi-écrémé qui n'est pas assez riche en matières grasses pour les bébés ! "L'arrivée du lait de vache se fait encore de manière trop précoce et trop importante. Le lait infantile doit être maintenu jusqu'à l'âge de 3 ans", alerte le Dr Sandra Brancato. Cela démontre cette scission de la première année, complète Amandine Rochedy : "Lors de la première année, nous sommes vraiment sur ce que certains sociologues appellent "la nutritionnalisation de l'alimentation", avec un respect très élevé des recommandations. Ensuite, dès que l'enfant marche et se tient seul sur la chaise haute, il est davantage associé à un petit adulte et les aspects nutritionnels deviennent potentiellement moins importants, avec une place plus grande accordée à la dimension sociale du repas. L'enfant mange avec le reste de la famille, et pas forcément des aliments spécifiques". De fait, **les enfants sont 72 % à partager le repas avec le reste de la famille au dîner et 67 % au déjeuner**. Un constat positif lorsque l'on sait que notre modèle français des repas partagés et ritualisés (4 fois par jour à heures régulières) permet d'éviter les grignotages et de préserver l'équilibre de nos assiettes. Le volet nutritionnel permettra néanmoins de vérifier que les aliments consommés lors des repas partagés sont bien adaptés aux besoins nutritionnels spécifiques des tout-petits.



Sources d'influence : la place importante du corps médical

Concernant les sources d'influence des parents, l'enquête Nutri-bébé 2022 indique que les mères en citent plus de deux en moyenne et que la part du corps médical est très forte, en particulier la place occupée par le pédiatre. Une mère sur deux indique également se fier à son instinct, ce qui représente un niveau élevé. " Nous savons que les sources d'influence sont en corrélation avec l'âge de l'enfant et que le médical a une place très importante chez le jeune enfant, avant 10 mois. Ensuite, l'instinct ou l'expérience a tendance à prendre le relai", précise Amandine Rochedy. La sociologue pointe également une influence plus importante de l'entourage et de l'instinct autour de 6-9 mois, après la mise en place de la 1^{ère} diversification, c'est à dire l'introduction de textures lisses. "Ensuite, autour de 10-11 mois, les pratiques alimentaires évoluent de nouveau, avec l'introduction des morceaux. Nous pouvons imaginer que c'est une des raisons pour lesquelles les parents reviennent vers le pédiatre, car ils ont des questions et besoin de conseils", ajoute-t-elle.





De son côté, le Dr Sandra Brancato se réjouit de la place occupée par le pédiatre, pointant sa remontée dans le classement des sources d'influence par rapport à 2013. Elle rappelle toutefois que la population de l'échantillon est plus favorisée qu'en 2013 avec, certainement pour conséquence, un meilleur accès au pédiatre. Une autre explication est aussi à rechercher du côté de l'organisation du système de santé français : "Les pédiatres voient les bébés tous les mois jusqu'à 6 mois. Une consultation de suivi est ensuite programmée à 9 mois, permettant de distiller de nouveaux conseils alimentaires". Ensuite, de nouvelles consultations sont programmées à 11-12-18 puis 24 mois, et ces rendez-vous de suivi ont probablement un impact sur les réponses données par les mères de l'enquête, selon que leur dernière visite chez le pédiatre est plus ou moins proche.

Enfin, **l'étude confirme la prédominance du médical pour un premier enfant (52 % des mères primipares citent le pédiatre comme 1^{ère} source d'influence alors que 57 % des multipares évoquent d'abord leur instinct)**, mais sa moindre importance pour les personnes inactives et les familles monoparentales.



Écrans : une exposition trop élevée

49 % des enfants ont eu accès à un écran au cours des 7 derniers jours et ce, en moyenne 4 jours dans la semaine, selon l'enquête Nutri-bébé 2022. "En dépit des recommandations d'absence d'écran avant l'âge de trois ans, les bébés sont exposés fréquemment aux écrans et cette exposition augmente avec l'âge.

Rien de surprenant, plus l'enfant grandit, plus la fréquence et le temps d'utilisation des écrans sont importants", souligne Amandine Rochedy, sociologue à l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

Les enfants des mères primipares apparaissent moins exposés que les multipares : "La présence d'un grand frère ou d'une grande sœur auprès de notre population d'enquête a un impact sur sa vie quotidienne et en particulier ici sur l'usage des écrans".

D'autres constats ressortent également de l'étude : ainsi, l'écran apparaît plus important au petit déjeuner (42 % des enfants prennent occasionnellement leur petit déjeuner devant un écran), un repas que l'enfant prend plus souvent seul et au cours duquel l'écran lui sert de compagnon pendant que le reste de la famille se prépare.

Cette place importante occupée par les écrans est constatée au quotidien, sur le terrain, par le Dr Sandra Brancato, pédiatre et membre de l'AFPA, qui précise que les **pédiatres interrogent et informent désormais les parents sur ce sujet dès le plus jeune âge de l'enfant.** "J'ai vu apparaître des ordonnances en sortie de maternité sur lesquelles il est dit aux parents de bannir les écrans pour les nourrissons". En effet, les méfaits des écrans chez les tout-petits sont aujourd'hui bien connus : du fait de l'absence d'interactivité, ils n'apportent aucun bénéfice pour le développement et le langage des bébés. La Covid-19 a, selon la pédiatre, pu contribuer à accentuer la part des écrans, les parents devant télétravailler dans le calme, chez eux, en présence de leurs enfants. Cette forte exposition inquiète le Dr Sandra Brancato : "Nous faisons des campagnes contre les écrans depuis plusieurs années et il n'y a pourtant pas de véritable amélioration", déplore-t-elle, tout en se refusant à la diabolisation : "Il peut y avoir des interactions qui se mettent en place entre l'enfant, les parents et l'écran, à partir du moment où l'enfant commence à échanger. Donc toute la question est de savoir si ce sont des moments où il se trouve seul devant l'écran ou s'il est accompagné de ses parents". Il est par conséquent essentiel de prendre en compte la nature et l'utilisation faite de l'écran.



Régimes alimentaires : les bébés ont besoin de matières grasses



Concernant l'évolution des régimes alimentaires, l'analyse du volet nutritionnel est indispensable : elle sera dévoilée courant 2023.

Pour autant, le volet sur les pratiques alimentaires montre que 12 % des parents déclarent supprimer certains aliments de leur alimentation et 60 % d'entre eux suppriment aussi ces aliments de la diète de leur enfant. Dans une tendance actuelle allant vers l'accroissement du flexitarisme, il convient de souligner que le bénéfice santé lié à une réduction de la consommation de viande et de graisses saturées concerne seulement l'adulte : **appliquer des régimes végétariens ou végétaliens aux jeunes enfants est déconseillé**. Ainsi, pour le Dr Sandra Brancato, *"il est important de rappeler que les lipides ne doivent pas être éliminés de l'alimentation des enfants de moins de trois ans. L'enquête Nutri-bébé 2013 indiquait que ces derniers ne mangeaient pas assez de lipides. Nous avons tiré la sonnette d'alarme pour rappeler que, pour l'enfant de moins de trois ans, "le bon gras c'est la vie" et que 40 % de sa ration alimentaire doit être constituée de lipides de bonne qualité. Le volet nutritionnel de l'enquête 2022 dira où nous en sommes actuellement et s'il est nécessaire de continuer à pousser ce message"*.

Enfin, la pédiatre soulève un autre point de vigilance : *"Si les parents souhaitent appliquer à l'enfant un régime de type végétarien ou végétalien, ils doivent impérativement se rapprocher d'un professionnel de santé qui sera capable de prendre en charge l'enfant pour lui éviter toute carence qui pourrait s'avérer préjudiciable pour sa vie future"*.



2

Attention ! Le bébé de plus d'un an n'est pas un mini-adulte

Malgré les besoins nutritionnels spécifiques des bébés, comme en 2013, l'édition 2022 fait ressortir une consommation de lait de vache toujours non négligeable au-delà d'un an alors qu'il est recommandé de continuer le lait de croissance jusqu'à trois ans. On constate que pour 24 % des enfants de 1 an et 49 % des enfants de 2 ans, le lait de vache (entier et demi-écrémé confondus) reste l'aliment lacté le plus souvent consommé.

Pourtant, à 1 an, il est essentiel de proposer aux enfants une alimentation qui prenne en compte leurs besoins physiologiques et nutritionnels spécifiques ! Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance s'engage chaque jour pour répondre à cet enjeu avec 2 maîtres mots : **qualité et sécurité.**

Les tout-petits ont des besoins alimentaires spécifiques

Si les résultats du volet "apports nutritionnels" dévoilé courant 2023 apportera des éclairages plus précis, il est essentiel de rappeler que les enfants de moins de trois ans ont des besoins alimentaires très spécifiques, au premier rang desquels figure un aliment essentiel : le lait. **De sa naissance jusqu'au début de sa diversification (4/6 mois), le lait maternel couvre en effet tous les besoins nutritionnels nécessaires à son bon développement grâce aux matières grasses, dont les acides gras essentiels, aux vitamines, minéraux et à la juste dose de protéines qu'il contient.**

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, puis en complément d'une alimentation diversifiée jusqu'à 2 ans. De fait, pour chaque nourrisson, le lait maternel constitue l'aliment idéal et naturel. Toutefois, si la mère ne peut pas ou ne souhaite pas allaiter, le lait infantile répond aux besoins des nourrissons, et sa fabrication est encadrée par une réglementation européenne stricte.

Après un an, les pédiatres recommandent de privilégier la consommation d'un lait 3^{ème} âge aussi appelé lait de croissance, et ce jusqu'aux trois ans de l'enfant. En moyenne, 500 ml de lait de croissance – répartis en 2 biberons – suffisent en effet à couvrir 80 % des besoins en calcium, 65 % des besoins en fer et 40 % de ceux en lipides du jeune enfant.

À l'inverse, le lait de vache n'est pas totalement adapté aux enfants de moins de trois ans, puisqu'il contient notamment plus de protéines et de sodium et moins de fer et d'acides gras essentiels que le lait de croissance. Il en est de même pour les autres laits animaux (chèvre, brebis, jument), susceptibles d'entraîner des déséquilibres nutritionnels. Les jus végétaux (amande, noisette, avoine, riz, châtaigne, etc.) sont quant à eux à proscrire totalement car ils peuvent être sources de carences.

Enfin, **les matières grasses sont un allié indispensable pour le développement des bébés, notamment de leur cerveau, et il est donc primordial que leur alimentation en contienne et d'être également vigilant sur les apports en acides gras essentiels** (oméga 3 et oméga 6), souvent peu présents dans leur alimentation. De fait, en 2013, 2 enfants de plus de 1 an sur 3 ne consommaient pas assez d'oméga 3 (précisément d'acide alpha-linolénique) et tous avaient des apports insuffisants en DHA¹. Depuis, la réglementation a évolué : elle exige désormais un ajout de DHA dans les laits infantiles. Le volet "Apports nutritionnels" de l'étude 2022, dont les résultats sont attendus courant 2023, permettra de mesurer l'impact de cette évolution réglementaire².

1- Chouraqui et al. Food, water, energy, and macronutrient intake of non-breastfed infants and young children (0–3 years). 2019.

2- Règlement délégué (UE) 2016/127 de la Commission du 25 septembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 609/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences spécifiques en matière de composition et d'information applicables aux préparations pour nourrissons et aux préparations de suite et les exigences portant sur les informations relatives à l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge.

Les aliments de l'enfance sont des produits réglementés et adaptés

À partir de 4/6 mois, les besoins nutritionnels des bébés évoluent et il est alors temps de démarrer la diversification alimentaire : **elle constitue une étape clé de l'alimentation du bébé**. Toujours sur les conseils du médecin, l'alimentation s'enrichit en effet avec l'introduction des légumes, fruits, féculents mais aussi de la viande, du poisson, des œufs, des légumineuses : c'est la découverte de nouvelles saveurs, de nouvelles textures.

Pour accompagner cette étape, il est essentiel de proposer des produits adaptés. Pratiques et gourmands, les petits pots, petits plats et gourdes, en ambiant ou surgelés, spécifiques bébé et à base de légumes, féculents, viandes, poissons ou fruits permettent de varier les plaisirs en toute sécurité.

Soumis à une réglementation stricte tenant compte de la fragilité et des besoins nutritionnels du tout-petit, la composition des aliments de l'enfance vendus dans le commerce est étudiée pour répondre à leurs besoins spécifiques en protéines, lipides, vitamines et minéraux tout en limitant notamment la teneur en sel. Ils s'adaptent également à l'évolution des capacités de mastication de l'enfant, de la purée extra-lisse aux morceaux.

La réglementation sur ces produits est très stricte sur les additifs : conservateurs, colorants et édulcorants sont totalement bannis. La réglementation est également très stricte sur les contaminants comme les nitrates par exemple. La limite concernant les résidus de pesticides est jusqu'à 500 fois plus stricte dans les aliments de diversification que dans les denrées courantes.

Au global, plus de 150 contrôles³ sont réalisés, de la matière première au produit fini, pour garantir une sécurité et une qualité maximale dans l'assiette de bébé.

Un logo pour les aliments de l'enfance

Née en 2018, la norme AFNOR (NF V90-001) sur l'alimentation du tout-petit garantit que les denrées destinées aux enfants de moins de 3 ans respectent des exigences réglementaires strictes fixées au plan national et au plan européen. En plus de répondre aux besoins nutritionnels particuliers des enfants de la naissance à 3 ans, le produit répond à des exigences de sécurité spécifiques. Elle est matérialisée par un symbole apposé sur les produits, permettant aux parents d'identifier d'un coup d'œil les aliments qui respectent cette norme ainsi que la réglementation européenne.

Cette norme et donc ce logo concernent aussi bien les produits prêts à consommer que certains produits bruts destinés à la préparation d'un repas. Il s'agit d'un repère précieux, les aliments pour les tout-petits étant principalement vendus au rayon bébé mais pouvant aussi être proposés dans d'autres rayons au sein des magasins. Le logo Alimentation du tout-petit aide par conséquent les parents à mieux choisir.

L'enquête Nutri-bébé 2022 indique que 64 % des parents ont déjà vu ce symbole dans les rayons et particulièrement les CSP+ (71 %).



3- Plus ou moins selon les fabricants.

3

Nutri-bébé, une enquête qui fête ses 40 ans



La genèse d'une enquête unique en son genre

Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance conduit tous les 8 ans, depuis 1981, une enquête sur les pratiques alimentaires et apports nutritionnels des nourrissons et jeunes enfants français de moins de trois ans : Nutri-bébé. Réalisée à travers un protocole robuste et scientifiquement reconnu auprès d'un échantillon de parents d'enfants de moins de 3 ans vivant en France métropolitaine, son objectif est **d'évaluer les pratiques et consommations alimentaires des jeunes enfants ainsi que leurs apports nutritionnels**, leurs évolutions et les écarts éventuels avec les recommandations existantes.

Pour améliorer continuellement la méthodologie de cette étude, le SFAE constitue deux comités d'experts distincts : un comité de pilotage constitué de représentants des adhérents au secteur (issus des services nutrition, réglementation, communication, développement produits...) et un comité scientifique réunissant des pédiatres et une sociologue.

La méthodologie a évolué au fil des ans : en particulier, l'enquête n'a cessé d'être affinée en termes de sous-échantillons, passant de 7 tranches d'âge entre 0 et 24 mois en 1981 à **11 tranches d'âge** entre 15 jours et 3 ans. Cette finesse dans les mois de vie permet d'être au plus près de la réalité et de saisir les évolutions des pratiques alimentaires et apports nutritionnels entre les différents âges.

Les précédentes éditions, menées en 1981 (0-24 mois), 1989 (0-18 mois), 1997 (0-30 mois), 2005 (0-36 mois) et 2013 (0-36 mois), ont permis de mesurer sur la cohorte mère/enfant, un volet sur les pratiques alimentaires, à travers 2 questionnaires, ainsi qu'un volet sur les apports nutritionnels, via un carnet de consommation sur 3 jours non consécutifs.

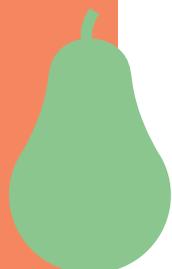
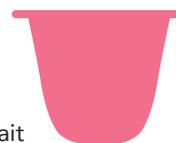
En 2022, l'objectif du terrain conduit par Ipsos est d'actualiser ces enseignements en conservant au mieux leur comparabilité avec les éditions précédentes et d'identifier les écarts aux recommandations officielles persistants.

Zoom sur 40 ans d'évolution

En 1981, la nutrition pédiatrique n'était pas enseignée en faculté de médecine et il n'existait aucune donnée sur ce que consommaient les enfants en bas âge. Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance s'était donc fixé pour ambition de combler ce vide en lançant **une étude scientifique, inédite, sur les apports nutritionnels des bébés de moins de 24 mois**.

Devant l'intérêt et l'enthousiasme suscités par les résultats de cette première édition, le SFAE a décidé de renouveler l'expérience, en instaurant un délai de 8 ans entre 2 études : il faut en effet 2 à 3 ans minimum pour exploiter la richesse des données recueillies puis 1 à 2 ans supplémentaires pour mettre en place le protocole de l'édition suivante. Ce laps de temps permet en outre de disposer d'un recul suffisant pour observer un changement notable des comportements alimentaires entre deux éditions.

Dès 1981, la volonté du SFAE a été d'obtenir des résultats qui puissent être analysés par des experts de la nutrition infantile et de faire avancer les connaissances scientifiques sur les habitudes alimentaires et l'état nutritionnel des nourrissons et jeunes enfants en France. **Les résultats de la première édition avaient d'ailleurs été repris dans les Archives françaises de pédiatrie** (en 1984), un gage de qualité pour le SFAE qui l'avait initiée et un vrai encouragement à poursuivre dans cette voie.





En 2013, des évolutions importantes ont été apportées à l'enquête, avec un accroissement de la taille et de la précision de l'échantillon (tranches d'âge plus précises et 80 bébés au minimum par tranche d'âge), **la mesure du poids** de l'enfant avec un pèse-personne apporté par l'enquêteur. C'est aussi en 2013 que **les bébés allaités ont été inclus dans l'étude**. Puisqu'il n'est pas possible de calculer l'apport nutritionnel du lait maternel, leur intégration ne concerne que la partie "Pratiques alimentaires".

Dès le démarrage de cette enquête, pour garantir la pertinence scientifique de l'étude, sa méthodologie et l'appuyer dans l'analyse des résultats le SFAE a fait appel à des acteurs reconnus du monde scientifique, en particulier les laboratoires de physiologie de la faculté de Dijon, le service de pédiatrie de l'hôpital Robert Debré et le centre de recherches Foch de l'université Paris Descartes. Cette exigence scientifique s'est poursuivie sur 40 ans et le SFAE se félicite de cette reconnaissance du monde scientifique. Au fil des années, l'enquête Nutri-bébé a acquis de plus en plus de notoriété et de visibilité, grâce à la parution d'articles et de citations dans des revues scientifiques d'abord françaises puis internationales. Cette reconnaissance permet au SFAE de communiquer des messages fondés sur des faits scientifiques rigoureux.

Les enseignements des diverses éditions de l'enquête Nutri-bébé ont par ailleurs contribué à faire évoluer le secteur de l'alimentation infantile, notamment la réglementation, menant par exemple à faire évoluer les exigences de composition **des aliments lactés destinés aux tout-petits** pour limiter leurs déficits ou excès en certains nutriments (à l'instar, par exemple, des laits infantiles enrichis en fer).

Enfin, différents constats ont également ponctué les enquêtes successives, en particulier la **consommation trop précoce de lait de vache** chez les tout jeunes enfants ou un **passage tardif à des textures variées lors de la diversification** de l'alimentation des bébés. Une mise en garde a également été lancée, dans le passé, sur le **risque de brûlure avec le réchauffage des biberons au four micro-ondes**, accompagnée de conseils aux parents.

Méthodologie de l'édition 2022

Pour l'édition 2022 de Nutri-bébé, **l'enquête de terrain a été menée du 11 mars au 20 juillet**, un an plus tard que prévu en raison de la crise sanitaire de la Covid-19.

Comme en 2013, la collecte des réponses s'est effectuée en trois phases : un 1^{er} questionnaire sur les pratiques alimentaires rempli lors d'un entretien entièrement en face à face, suivi d'un volet permettant d'évaluer les consommations alimentaires et apports nutritionnels de l'enfant via un carnet de consommation digital rempli sur 3 jours non-consécutifs et enfin, un dernier questionnaire sur les pratiques alimentaires complété 100 % en ligne.

L'échantillon étudié dans le volet des pratiques alimentaires comprend 880 enfants de 15 jours à 3 ans également répartis sur 11 classes d'âges. Il est représentatif des mères de plus de 18 ans, ayant un enfant de moins de 3 ans et vivant en France métropolitaine, hors Corse. Cette représentativité est assurée sur les critères définis pour les besoins de l'étude.

Par ailleurs, cette étude a été suivie par un comité d'experts incluant le Dr Sandra Brancato, pédiatre et membre de l'AFPA (Association Française de Pédiatrie Ambulatoire), Amandine Rachedy, sociologue à l'Université Toulouse - Jean Jaurès, et le Dr Jean-Pierre Chouraqui, pédiatre spécialisé en nutrition et en gastro-entérologie. Le protocole de l'étude a été validé par le Comité de Protection des Personnes en juillet 2021.



Des nouveautés introduites en 2022

L'édition 2022 de l'enquête Nutri-bébé comprend **plusieurs nouveautés** : certaines questions ont ainsi été supprimées tandis que de nouvelles étaient introduites, en lien notamment avec la **situation sanitaire actuelle** (impact de la Covid-19 sur les comportements des parents et habitudes alimentaires des enfants), les **nouvelles tendances de consommation** (progression de la végétalisation de l'alimentation) ou encore d'autres dimensions de la santé (comme l'activité physique).

Des modifications ont par ailleurs été apportées à la méthodologie de collecte, avec l'introduction du digital pour le recueil des données : cette année, les enquêteurs ont rencontré une seule fois les parents pour poser les premières questions du volet sur les pratiques alimentaires et peser l'enfant. Le 2^{ème} questionnaire de ce volet a été auto-administré en ligne, alors que l'enquêteur revenait sur place en 2013. **La taille de l'enfant a également été collectée cette année.**

Enfin, concernant l'édition 2022, Amandine Rochedy, sociologue à l'Université Toulouse - Jean Jaurès, et le Dr Sandra Brancato, pédiatre et membre de l'AFPA (Association Française de Pédiatrie Ambulatoire), soulignent le fait que le profil des mères de l'échantillon de cette édition, n'est pas identique à celui de 2013 et peut expliquer des différences. Elles relèvent ainsi l'augmentation de leur âge moyen (33,2 ans en moyenne versus 30,8 en 2013), leur taux d'activité plus élevé (40 % de mères inactives en 2013 contre 23 % en 2022), la part plus importante des mères responsables du foyer (37 % en 2022, 18 % en 2013) ou encore le fait que 61 % d'entre elles ont un niveau d'études supérieur au Baccalauréat en 2022 alors qu'elles étaient seulement 46 % dans cette situation en 2013. La population interrogée en 2022 apparaît donc plus favorisée qu'en 2013. De même, si pour la première fois des **pères ont été intégrés dans l'enquête**, leur nombre trop restreint (2 %) ne permet toutefois pas de tirer des conclusions spécifiques sur cette population.

Tous ces changements et remarques doivent être pris en compte dans les enseignements tirés des résultats sur les pratiques alimentaires des enfants de 2022 ainsi que dans d'éventuelles comparaisons avec les éditions précédentes.

